MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Matha

Autres communes :

R500

Appellation : Château

Monument(s)

Appellation : Château

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 07/03/1952

Étendue de la protection : Façades et toitures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.